

Avis aux candidats admis à s'inscrire définitivement au

Master « Marketing Digital et Intelligence des Affaires » (2025-2026)

Il est porté à la connaissance des candidats admis au concours d'accès au

Marketing Digital et Intelligence des Affaires

Dont les noms figurent dans les listes ci-dessus, qu'ils doivent déposer leurs dossiers d'inscriptions à la salle Bibliothèque 1, le **mercredi 17 décembre 2025, de 9h00 à 12h00** (Liste principale).

--Le traitement de la liste d'attente à 12h30.

Dossier d'inscription :

- Diplôme de la licence original
- 4 copies du diplôme de la licence
- Diplôme de baccalauréat original
- 4 copies du diplôme de baccalauréat
- Relevés de notes originaux des années de licence (du premier au sixième semestre)
- Attestation d'assurance
- 4 photos d'identité récentes
- Photo d'identité sur un CD
- 2 copies de la carte d'identité nationale (recto-verso)
- Attestation de non-travail
- 4 enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse de l'étudiant

N.B :

-Tout dossier incomplet ou déposé hors délais ne sera accepté.

-Les candidats sur la liste d'attente seront convoqués, selon l'ordre de mérite et dans la limite des places vacantes, le même jour. Ils devront se présenter à 12h30, munis de copies des pièces justificatives requises pour l'inscription, telles qu'énumérées ci-dessus.

- Toute information erronée lors de la pré-candidature en ligne entraînera l'annulation de l'inscription.

-L'inscription au master ne sera validée et définitive à condition que le diplôme soit un diplôme national ou équivalent après vérification des pièces présentées dans les dossiers de candidature et confirmation que ceux-ci répondent aux conditions d'inscription. Les étudiants titulaires d'un diplôme d'université (issus d'une formation continue) n'ont pas le droit de s'inscrire à un master de formation initiale.